

22 janvier 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Discours de M. François Mitterrand, Président de la République, lors du 25ème anniversaire du Traité de l'Élysée, sur le développement des relations militaires, économiques et culturelles franco- allemandes, Paris, Palais de l'Élysée vendredi 22 janvier 1988.

Monsieur le chancelier,

- Mesdames, messieurs,

- Je suis heureux de vous accueillir à l'Élysée afin de célébrer avec vous l'anniversaire du Traité signé il y a vingt-cinq ans dans un salon voisin par le général de Gaulle et le Chancelier Adenauer. Aujourd'hui ce n'est pas seulement le passé qu'on exalte, c'est l'avenir que l'on prépare.

Rencontre symbolique, certes, mais aussi rencontre de travail que celle qui nous a réunis autour d'une même table ce matin, M. le Chancelier `Helmut Kohl`, M. le Premier ministre `Jacques Chirac`, MM. les membres des gouvernements allemand et français, afin de mettre la dernière main aux accords qui, dans des domaines essentiels - défense, économie, culture, jeunesse - vont enrichir le texte de 1963. Ainsi aurons-nous engagé une nouvelle étape, suscité un nouvel élan dans le cours déjà si fécond des relations entre la République fédérale d'Allemagne et la France.

- Saluons, mesdames et messieurs, la prémonition du Général de Gaulle et du Chancelier Adenauer qui, à une époque où cela n'allait pas de soi, surent faire du Traité de l'Élysée la charte des relations entre nos deux pays et l'instrument d'une même volonté.

- Saluons en même temps la pensée et l'action de ceux qui, au cours de la période précédente, et dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale, ont su réconcilier deux grands peuples, si longtemps, trop longtemps ennemis, et les associer à la même démarche historique dans le - cadre de la Communauté européenne. Saluons enfin ceux qui ont persévéré depuis lors et parachevé l'entreprise.\

Pour notre part, monsieur le Chancelier, vous et moi, secondés par les gouvernements de nos pays, nous nous sommes employés à démontrer que le texte de 1963, loin d'avoir épuisé ses virtualités, offrait une base de référence et un éventail d'objectifs qui n'avaient rien perdu de leur actualité.

- Le bilan des réalisations que nous ont fourni les deux coordinateurs est important dans les divers domaines couverts par le Traité : politique étrangère, aide au développement, éducation, jeunesse...

- Mais si nous mettons l'accent en ce jour sur la coopération en matière de défense, c'est parce que c'est là que les accomplissements ont été les plus significatifs. Les dispositions du Traité étaient restées sans suite. Aussi, le Chancelier et moi avons-nous décidé en 1982 de leur redonner vie. En six ans nous avons créé la Commission bilatérale de sécurité qui réunit trois fois par an les hauts responsables civils et militaires. Nous avons décidé le principe d'une consultation sur l'emploi éventuel de l'arme préstratégique française. Nous avons développé les formations communes de cadres, multiplié les exercices opérationnels en vraie grandeur, dont les manoeuvres de Bavière ont offert la plus récente illustration. Nous avons, sur l'initiative du Chancelier, formé une brigade commune. Enfin, nous avons estimé que, pour couronner l'édifice,

il convenait d'instituer un Conseil de défense. Ce que nous faisons aujourd'hui.

- Il y aura toujours des sceptiques pour dire : ceci ne résoud pas tout. Et tout ne sera pas résolu. Mais je poserai cette simple question : quels autres pays, venant d'où nous venons, déchirés par trois guerres en trois quarts de siècle au point de se croire voués à une inimitié sans fin, ont fait plus, ont fait mieux que la République fédérale d'Allemagne et la France pour signifier leur communauté de destin et leur solidarité dans la défense de leur existence et de leurs libertés ? Loin de moi l'idée de vouloir identifier la relation franco-allemande à une entente strictement militaire. Il existe bien d'autres façons d'être ensemble, surtout dans le monde actuel où, si les menaces persistent, le spectre de la guerre, du moins dans le Nord de la planète, demeure à distance. En revanche, la compétition économique redouble d'intensité et laisse dans son sillage des millions et des millions de victimes, privées d'emploi, de sécurité et d'espoir.

- Si nous avons refusé la fatalité de la guerre et du surarmement, ce n'est pas pour accepter celle du désordre monétaire, des dérèglements commerciaux, du protectionnisme, pour nous résoudre à voir les efforts du producteur, de l'épargnant anéantis par le déferlement de la spéculation.

- Solidaires pour défendre leurs libertés, la République fédérale d'Allemagne et la France doivent l'être aussi pour construire un ordre ou contribuer à construire un ordre économique, monétaire et financier équitable. C'est dans cet esprit que nous avons voulu qu'existât à côté du Conseil de défense et de sécurité, un Conseil économique et financier qui aura pour mission de renforcer et de rendre plus étroite la coopération entre nos deux pays, d'harmoniser autant que possible leurs politiques économiques, de rapprocher leurs positions sur les questions internationales d'ordre économique et financier. Les ministres compétents et les gouverneurs des banques centrales se réuniront quatre fois par an et établiront un rapport sur leurs activités à chacun des sommets qui, au moins deux fois par an, continueront de nous réunir.

J'entends dire parfois qu'en dépit des efforts consentis et des résultats obtenus persisterait entre Français et Allemands une difficulté à communiquer et à se comprendre. N'en est-il pas ainsi de tous les peuples dotés d'une identité forte et d'une grande histoire ? N'en est-il pas ainsi des individus dans leur vie personnelle ?

- Il n'en reste pas moins que nous pouvons mieux nous connaître. L'ignorance et l'approximation dominant trop souvent le débat français sur l'Allemagne. Je ne suis pas sûr que les Allemands n'aient pas à corriger l'opinion qu'ils se font des Français.

- L'inspiration du Traité de 1963 était juste qui faisait de la connaissance réciproque un moyen de surmonter les préjugés et les rancœurs, et des jeunes les artisans de cette oeuvre de longue haleine. L'office franco-allemand de la jeunesse, créé dans le sillage du Traité, s'est attelé à cette tâche en mettant en contact cinq millions de jeunes des deux pays, en jumelant des milliers d'établissements scolaires, en multipliant des rencontres d'artistes, de sportifs, d'étudiants. Je crois urgent de redonner à l'Office franco-allemand de la jeunesse, qui a fait ses preuves, les moyens d'une vitalité nouvelle afin que l'élan des deux dernières décennies ne retombe pas.

- Pour se connaître, il faut se parler. Soyons clair : on n'apprend pas assez l'allemand en France, ni le français en Allemagne. S'il y a un effort prioritaire à accomplir, c'est bien celui-ci. Sans quoi nos constructions ne seront que chimères. J'entends que les organismes que nous venons de créer, le Haut Conseil culturel, le Collège franco-allemand pour l'enseignement supérieur, se montrent à la hauteur de leur mission et contribuent, par des initiatives concrètes, à développer l'intimité culturelle et linguistique de nos deux pays.

Rarement les conditions ont été plus propices qu'aujourd'hui. On ne saurait mesurer le chemin parcouru à la seule aune des réalisations effectives. L'évolution de l'esprit public n'est pas moins déterminante. Or, cette amitié qui aujourd'hui nous paraît naturelle (et quand je dis "nous" je pense spécialement aux générations de la guerre), et à celles qui sont nées depuis lors, et qui sont arrivées à l'âge de réfléchir, qui ont déjà une expérience professionnelle. Cette amitié n'allait pas de soi, il y a vingt-cinq ans. Nous étions loin d'être d'accord sur l'organisation de l'Europe, sur les rapports avec nos alliés et sur l'aménagement de nos propres relations. Le passé encore proche nous incitait à la retenue. Bien des tabous se dressaient encore entre nous.

- Je ne veux pas dire qu'il faille, aujourd'hui, refouler le passé, notre passé commun et nos passés différents. Le travail est fait, il est possible d'aller plus et d'entreprendre des choses nouvelles.

différents. La preuve est faite qu'il est possible d'espérer et d'entreprendre sans trahir la mémoire des morts. C'est le sens, monsieur le Chancelier, que nous avons voulu donner à notre rencontre de Verdun, le 22 septembre 1984. Si notre geste fut bien compris, n'était-ce pas le signe que les mentalités avaient commencé d'évoluer ? Les enquêtes d'opinions le démontrent à l'envi : la solidarité de nos deux peuples est devenue réalité. Déjà s'esquissent, pour demain, les contours d'une véritable fraternité.

- Même si j'entends exprimer ici et là certaines réserves, l'Europe a trop souffert des antagonismes entre les Français et les Allemands pour s'inquiéter plus que de raison de leur rapprochement. Notre ambition commune se met au service de la cause européenne. L'Europe est notre horizon. C'est elle qui conférera à la coopération franco-allemande sa pleine signification. Et puis, ceux qui critiquent notre démarche ne seraient-ils pas aussi les premiers à nous faire grief de nos désaccords ?

- Les choses sont simples. Il n'y a pas d'axe franco-allemand. Il y a, en revanche, une volonté forte à Paris et à Bonn, de mettre en commun nos ambitions et nos moyens pour faire avancer l'Europe. Je souhaite que d'autres volontés convergentes s'expriment à Bruxelles, dans quinze jours afin que soient surmontées les difficultés rencontrées à Copenhague. Le succès est à portée de la main, dès lors que nous dépassons nos égoïsmes nationaux et considérons ce qui est en jeu : l'Europe communautaire elle-même.

- Je remercie la République fédérale d'Allemagne qui assume actuellement la présidence de la Communauté, de s'employer à réaliser un accord les 11 et 12 février `Conseil européen` sur les sujets litigieux. Je remercie à l'avance. Ces problèmes résolus, nous continuerons d'avancer.\ Ni la République fédérale d'Allemagne, ni la France n'oublient l'interaction des solidarités : Communauté européenne et communauté atlantique et ni non plus nos devoirs vis-à-vis du monde en développement, qui attend de nous des marques tangibles de compréhension certes, mais aussi de soutien. La République fédérale d'Allemagne et la France sont enfin parfaitement d'accord pour maintenir avec l'autre partie de l'Europe, celle dont l'histoire récente nous a séparés, un dialogue et une coopération que justifient l'appartenance à une même civilisation et, au bout du compte, une même aspiration à la sécurité. Pendant un millénaire, toutes les nations qui existaient, celles qui se sont faites depuis lors, en Europe, ont respiré le même air, partagé bien des valeurs communes, échangé le meilleur de leurs créations. Les réalités héritées de la guerre sont ce qu'elles sont. Il n'est dit nulle part qu'elles nous condamnent à l'ignorance mutuelle. Il faut qu'on sache que la République fédérale d'Allemagne et la France, chacune avec son histoire, regardent aussi à l'Est.

- Au terme de cette journée et avant de vous donner la parole, monsieur le Chancelier, comment ne pas évoquer nos rencontres qui se comptent désormais par dizaines, le travail accompli avec ténacité, avec ferveur aussi, à Bonn, à Paris, Stuttgart, Francfort, en Alsace, Fontainebleau, Rambouillet, Brégançon, Chambord, Heidelberg, Constance, et la liste n'est pas close, dans ces lieux qui jalonnent un dialogue ininterrompu.

- Je souhaite que ceux qui sont réunis ici ce soir, mesdames et messieurs, au-delà de toutes les divergences, pénétrés par un sentiment commun de notre devoir historique, qui est le même pour chacun d'entre nous, représentants de notre pays, interprètes de tant de volontés et de besoins, je souhaite que ceux qui sont réunis ce soir ici, mais aussi qu'une multitude d'autres hors de ces murs, continuent de tisser la trame d'une relation qui n'a ni précédent, ni équivalent, ni d'autre terme d'alternative. J'espère que ces efforts déboucheront sur de nouveaux accomplissements utiles et - je crois - nécessaires, pour nos pays et pour l'Europe.

- Vive l'amitié franco-allemande !

- Vive l'Europe !\